



Groupe de Travail sur l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement de travail

14 février 2023

Ce 14 février 2023 s'est déroulé à la Direction interrégionale des Hauts-de-France le 3e groupe de travail dédié au budget visant à améliorer le cadre de vie et l'environnement de travail conformément aux accords de Montreuil III.

UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LA PRÉCIPITATION

- > Après deux exercices complexes, étant donné leur caractère inédit, **des échanges constructifs** ont eu lieu malgré un climat social tendu.
- > **Une nouvelle étape faisant apparaître quelques zones d'ombres** : le troisième groupe de travail fait suite au retour de la Direction Générale (DG) sur la première version validée en novembre, ainsi qu'à une nouvelle consultation des agents.
- > **Un calendrier précipité** : l'UNSA déplore de nouveau le calendrier précipité de cette consultation, qui ne permet pas de présenter des projets aboutis dans nombres de cas.

UN EXERCICE NÉBULEUX

- > **Des retours de la DG parfois surprenants** : en guise d'illustration, l'UNSA n'a pas manqué de souligner l'incompréhension devant le refus des fontaines à eau et son souhait de comprendre à quel budget devait être affecté ce bien-être primordial pour les agents.
- > **Les agents n'ont pas toujours été entendus** : vos représentants ont également constaté que si cet exercice relevait de l'expression directe des agents, dans certains services, la hiérarchie avait appliqué un premier filtre, ce qui est inacceptable... Rappelons que l'UNSA, tout comme l'ensemble des organisations syndicales, a milité pour que les agents puissent exprimer librement leurs propositions.
- > **L'utilisation du budget** : certains services ont choisi d'utiliser l'intégralité du budget alloué en une seule fois (180 euros/agent), d'autres se sont laissés une marge pour les deux autres années.

L'ÉTAT DES PROJETS

- > **Les projets validés** : en attendant la diffusion du tableau des projets, il est important de souligner que la plupart des demandes de matériel audiovisuel (télévisions, enceintes connectées, jeux vidéos) et des équipements de convivialité (cafetières, carafes filtrantes, petits appareils électroménagers), ainsi que les journées de cohésion, ont été validées.
- > **Des projets en suspens** : toutefois, de nombreux projets restent en suspens, soit en raison de l'absence de devis précis, soit par manque d'informations sur la faisabilité et la capacité à accueillir le matériel. C'est le cas notamment du mobilier pour la détente ou la relaxation, des baby-foot, du

mobilier de tennis de table et du panier de basket.

À la demande de vos représentants, des ajustements ont été apportés, notamment sur certains prix jugés exorbitants. L'administration va donc établir de nouveaux devis.

> Des projets rejetés : *l'épineux problème du matériel sportif et du matériel d'ergonomie qui nécessitent une prescription médicale et une utilisation encadrée s'est de nouveau posé. Bien que réclamés par beaucoup d'agents, une mauvaise utilisation risquerait de causer des blessures. C'est pourquoi certains matériels d'exercices physiques ne sont pas validés (rameurs, chaise romaine, espalier), alors que d'autres jugés moins dangereux sont validés (vélos d'appartement et elliptiques, pédaliers).*

Les barnums seront remplacés par des grands parasols, plus pratiques à démonter en cas de fortes intempéries.

Les diffuseurs d'huiles essentielles (désagréments éventuels pour les collègues) et les abonnements à une presse locale ou nationale ne sont pas validés.

> Des projets mutualisés : *l'enveloppe budgétaire et les propositions des agents peuvent être groupées, lorsque plusieurs services sont amenés à utiliser des infrastructures communes.*

Par exemple, Infos Douane Service partageant le bâtiment avec le bureau de douane et la division de Valenciennes, l'ensemble de ces services bénéficiera des aménagements extérieurs et intérieurs, si ces derniers venaient à être retenus par l'administration.

*En attendant le retour de la DG, l'UNSA constate que cette nouvelle consultation a de nouveau mis en avant la volonté des agents de travailler dans de meilleures conditions et souligné les besoins flagrants sur de nombreux sites (Calais, Dunkerque, St- Aybert ...), qui doivent être pris en charge par notre administration, s'ils ne relèvent pas de ce fond. **On ne peut pas exiger toujours mieux des agents en ne comptant que sur leur bonne volonté !***